

## Discours des vœux 2023

Maryline Chevalier

Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bonsoir à toutes et tous,

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie chaleureusement pour votre présence à cette soirée qui me tient à cœur.

La cérémonie des vœux est une bonne occasion pour revenir sur les actions menées en 2022.

Pour aborder les défis et les projets de l'année qui commence et surtout pour se retrouver dans un moment de convivialité et de partage.

Ce soir nous débutons ensemble 2023, qui je l'espère sera une année riche et fructueuse pour nous tous.

J'ai voulu que le format des vœux change un peu cette année, et mon discours sera ponctué de petites vidéos.

C'est un vrai plaisir de vous recevoir ici, dans nos murs qui ont déjà vu se concrétiser tant de collaborations !

J'aspire à faire de ce lieu un haut lieu de l'architecture dans la région, où l'on parle de création architecturale, de fabrication et de transformation de la ville, de réhabilitation, de logement, de transition écologique...

Nous sommes sur la bonne voie après les nombreux rendez-vous que nous avons proposé, accueilli ou co organisé avec vous tous cette année.

Je pense :

- aux ateliers sur le foncier et le logement menés avec la Ville de Marseille,
- au premier anniversaire de la Charte de la construction durable de la Ville de Marseille,
- au lancement des Journées nationales de l'architecture de la **Direction Régionale des Affaires Culturelles**,
- à la réunion de tous les **CAUE** de la région,
- aux jurys de **l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille**,
- aux rendez-vous de **l'Agam**,
- aux formations pour les **architectes**,

- au volet marseillais du festival **Image de Ville**,
- aux conférences et bien d'autres événements et réunions de travail encore.

Je n'oublie pas bien-sûr la **Maison de l'Architecture et de la Ville PACA** qui est installée ici dans nos locaux et qui contribue à la vie de ce lieu par sa programmation et ses actions de médiation. Plus de 3000 visiteurs ont découvert leur dernière exposition sous cette verrière et cela en moins de 3 mois !

En 2023, nous poursuivrons sur cette voie.

Je vous informe sans plus attendre que, dès la fin du mois, vous pourrez visiter l'exposition « Best OFF du DD » proposée par **Envirobat BDM** en partenariat avec la **Maison de l'Architecture et de la Ville PACA et l'Ordre**. Pour ceux qui ne le connaissent pas, le « OFF du DD » est un appel à projet national et annuel qui permet d'identifier des dynamiques et réalisations pionnières en matière de développement durable.

Cette exposition revient sur 10 années de mise en lumière d'une architecture frugale. Elle sera ouverte en visite libre du 31 janvier au 14 avril, mais notez déjà dans vos agendas 2 invitations en lien :

- chères consœurs et chers confrères dans la salle, le 23 février, nous vous accueillerons pour un moment de présentation et d'échanges avec les confrères auteurs des réalisations présentées dans l'exposition ;
- chers élus, nous vous attendrons avec vos collaboratrices et collaborateurs pour un temps de réflexion et de travail autour des thématiques de l'exposition dans la matinée du 30 mars.

Après ce point d'actualité, je profite de votre présence ce soir pour vous rappeler brièvement, ou vous informer, sur le rôle de notre institution.

L'Ordre des Architectes est au service de l'intérêt public : afin de garantir la qualité architecturale. Nous veillons à l'organisation de la profession d'architecte. Une profession réglementée.

Comme celle de nos amis **avocats** (qui nous font le plaisir d'être là ce soir).

Je dirai un mot de notre récent partenariat avec le Barreau de Marseille un peu plus tard.

Notre mission première est la tenue du tableau des architectes, car c'est bien le fait d'être inscrit à l'Ordre qui nous confère le droit de porter le titre d'architecte, et qui nous permet d'exercer en tant qu'architecte.

Nous vérifions chaque année que les 2851 architectes et les 1094 sociétés d'architecture de notre région disposent d'une assurance professionnelle conforme.

Nous veillons également au respect des règles déontologiques.

En parallèle, nous devons protéger ce titre d'architecte et pouvons agir en justice.

Nous renseignons les maîtres d'ouvrage qu'ils soient privés ou publics, et pouvons organiser des conciliations en cas de litige.

Enfin, il nous appartient de représenter et de promouvoir la profession auprès des pouvoirs publics et d'agir pour la diffusion de la culture architecturale. Une partie qui n'est pas des moindres et que nous prenons à bras le corps au sein de notre Conseil.

Rassurez-vous, je ne vous dresserai pas le bilan exhaustif de tout le travail accompli au cours de l'année 2022, mais je dois vous dire que j'en suis très fière !

Nous avons posé les jalons pour 2023, et c'est sur ces fondations et leurs perspectives que je vais me concentrer ce soir.

Avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2023, vous recevrez notre rapport d'activité annuel et complet.

Nous avons défini pour notre mandat 4 priorités, qui guident nos actions :

- 1-** La protection du titre d'architecte
- 2-** La sensibilisation des élus à la qualité architecturale et au rôle de l'architecte
- 3-** La transmission d'une culture architecturale pour tous dès le plus jeune âge
- 4-** La proximité et la solidarité entre l'Ordre et les architectes de notre région

## La protection du titre d'architecte

→ *Animation vidéo*

Cette petite animation pour rappeler que parmi les missions régaliennes que nous assurons au quotidien, nous avons décidé de conduire des actions de manière plus systématique en cas de suspicion d'usurpation de titre.

Une action pilote a été conduite dans les Alpes-Maritimes en 2021, où les contrevenants sont particulièrement nombreux. Avant de s'étendre à toute la région courant 2022.

Ainsi en décembre 2022, 34 dossiers ont été ouverts, contre 20 en 2019 et 22 en 2020.

L'enthousiasme suscité par les communications faites sur ce sujet nous conforte dans cette démarche pour 2023.

Il semble que nombre de nos consœurs et confrères attendaient ce durcissement depuis longtemps. Les résultats obtenus sont encourageants.

Entre autres, notre intervention auprès de la société Travaux.com a permis de retirer 401 personnes de sa plateforme après avoir vérifié leur inscription à l'Ordre et constaté qu'ils usurpaient le titre d'architecte.

Pour 2023, nous renforçons l'équipe du pôle juridique en recrutant une ou un assistant pour mieux répondre à la charge de de travail découlant de cette action.

Ceci m'amène naturellement à vous parler de

## La sensibilisation des élus à la qualité architecturale et au rôle de l'architecte

→ *Extrait vidéo de l'atelier logement du 29 juin*

Version intégrale disponible ici : <https://www.architectes.org/actualites/retour-en-video-sur-l-atelier-logement-du-29-juin-2022>

Nous avons considérablement développé nos liens avec les élus et leurs services afin de les sensibiliser à la qualité architecturale et au rôle de l'architecte.

Je dois d'abord citer le travail mené au long court avec la **Ville de Marseille** pour lequel je remercie **Mathilde Chaboche** et ses services, du temps et de l'intérêt accordé.

Depuis notre participation à l'élaboration de la Charte de la Construction Durable en 2021, nous avons instauré un dialogue franc et une relation de travail basée sur le respect et la confiance.

La Ville nous a soutenu dans l'organisation de l'atelier de réflexion sur le logement et la réhabilitation du centre-ville, le 29 juin 2022.

Cet atelier a rassemblé 60 architectes, sociologues, urbanistes, sociétés publiques d'aménagement, le CEREMA et Envirobat BDM, et j'espère n'avoir oublié personne.

À l'issue de l'atelier, 6 recommandations pour les logements du centre-ville de Marseille ont été émises et présentées ici le 21 octobre dernier lors des 1 an de la Charte. Vous pouvez les retrouver sur notre site internet.

<https://www.architectes.org/publications/6-recommandations-pour-les-logements-du-centre-ville-de-marseille>

En parallèle de ces travaux, nous nous sommes réunis à plusieurs reprises avec le service urbanisme pour répondre aux difficultés rencontrées par les architectes et les services de la Ville dans l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Vous pourrez expérimenter le premier résultat concret de ce travail le 1<sup>er</sup> mars, puisque nous coorganisons un webinaire de démonstration de dépôt des demandes d'urbanisme sur la plateforme de la Ville de Marseille.

Au-delà de ça, vous le savez, notre travail s'étend à l'échelle régionale. Nous pouvons dire qu'à Antibes également, le travail porté avec les élus et services de la commune a été fructueux.

En effet, après une table ronde commune sur la rénovation énergétique en mars 2022, l'adjoint à l'urbanisme **Daniel Lallaï** a coconstruit avec nous et le **Syndicat des architectes de la côte d'azur** une rencontre sur la Zéro Artificialisation Nette, en novembre dernier.

En 2023, nous poursuivrons les échanges sur la ZAN dans ce département et insisterons sur les solutions que peut apporter l'architecte vis-à-vis de cette problématique.

La prochaine table ronde aura lieu à Carros le 1<sup>er</sup> février.

Dans les Alpes-Maritimes toujours, nous sommes fiers d'avoir contribué à l'élaboration de la *Charte pour la qualité architecturale de la promotion immobilière et la performance écologique des bâtiments* de la Ville de Nice adoptée le 13 octobre 2022.

Suite aux ateliers de janvier, plus de 10 recommandations faites par l'Ordre ont été intégrées dans le document final.

Aussi, ma participation au colloque « La Ville Nouveaux Horizons » organisé par le magazine Le Point en novembre nous a permis de consolider des relations de travail avec le cabinet de **Christian Estrosi** qui m'a déjà confirmé la tenue d'un prochain rendez-vous.

Nous travaillons pour que d'autres collaborations de 2022 se prolongent et se concrétisent par de nouvelles actions, comme dans les Hautes-Alpes où nous avons coorganisé les Journées de l'urbanisme avec l'Association des Maires, le CAUE et le Barreau.

Ou encore dans le Vaucluse, où nous avons proposé un débat très riche sur les enjeux du périurbain auquel ont participé la maire d'Avignon **Cécile Helle** et son adjoint **Paul-Roger Gontard**.

Ces actions de sensibilisation au rôle de l'architecte s'engagent aussi à travers

La transmission d'une culture architecturale pour tous, dès le plus jeune âge

→ *Animation vidéo*

Nous travaillons aussi avec le grand public, pour la transmission d'une culture architecturale pour tous et dès le plus jeune âge. Pour cela nous avons organisé des événements auxquels peut-être certains d'entre vous ont participé !

Pour rappel, nous avons d'ailleurs commencé l'année 2022 avec une table ronde sur « L'Architecture, le 3<sup>e</sup> professeur. Penser l'école pour le bonheur d'apprendre ». Si vous l'aviez manquée cette table ronde est disponible en replay sur le site Architectures en ligne .org.

<http://architecturesenligne.org/video/penser-lecole-pour-le-bonheur-dapprendre-2/>

Nous avons également eu l'honneur de mettre en avant les Journées nationales de l'architecture sur France 3 dans l'émission « Vous êtes formidable », diffusée le 10 octobre.

---

En plus des événements grand public, nous avons conçu un dépliant d'information sur le métier d'architecte à destination des porteurs de projets non professionnels.

En effet, l'architecte est souvent mal connu et nous avons voulu donner une vision plus claire de notre métier afin d'inciter le grand public à pousser la porte d'une agence. J'aime rappeler que le conseil au maître d'ouvrage, l'expertise en aménagement de l'espace, les connaissances techniques et réglementaires, les démarches administratives, la consultation des entreprises, le suivi de chantier... font partie de notre discipline et peuvent servir à tous.

23 000 exemplaires sont distribués auprès des services d'urbanisme de toute la région, et nous travaillons à en assurer une diffusion large et pertinente. Une version digitale vous sera également partagée prochainement.

En 2022, l'Ordre des Architectes PACA a aussi décidé de renforcer ses initiatives liées à la sensibilisation des publics scolaires, et développer « Viv(r)e l'architecture », un dispositif issu du partenariat entre la **Maison de l'Architecture et de la Ville PACA**, notre institution et les **rectorats** d'Aix-Marseille et de Nice. Ce dispositif consiste à faire rencontrer un architecte et un enseignant qui, en binôme, construisent une série de trois interventions pour une classe, sur une année, avec au moins une sortie à l'extérieur de l'école.

Grâce à cet engagement de notre Conseil et au soutien du Réseau des maisons de l'architecture, nous avons organisé une formation gratuite pour des architectes qui interviendront dans les classes pour l'année scolaire 2022-2023. Ils seront ainsi prêts pour

aller à la rencontre des publics scolaires. Une première formation a été proposée en septembre 2022 à Marseille, et la prochaine aura lieu les 2 et 3 février à Nice. La session est complète. Forts de ce succès nous proposerons d'autres sessions en 2023.

Notre implication a permis de doubler le nombre de classes intéressées par le dispositif. Pour 2022-2023, 20 classes participent dans l'académie d'Aix-Marseille et 18 dans l'académie de Nice. Ce sont 28 architectes impliqués et environ 700 élèves du primaire et du secondaire qui sont touchés.

Le dispositif « pass culture » mis en place par le ministère de l'Éducation nous aide déjà à aller plus loin, et nous communiquerons largement auprès des architectes sur cette aide dans les prochains mois.

Le dispositif Viv(r)e l'architecture ne représente pas la seule porte d'entrée de l'architecture dans les classes de notre région, il est une partie d'un ensemble d'actions menées par les CAUE, la MAV, le Forum d'urbanisme et d'architecture à Nice, les associations de diffusion de la culture architecturale, et les architectes qui ont aussi des initiatives individuelles. Je souhaite qu'en 2023, nous puissions aussi nous rassembler pour évaluer la portée de nos interventions en milieu scolaire et en dresser un bilan régional et collectif.

Et voilà notre dernier axe et non des moindres :

## 6 La proximité et la solidarité entre l'Ordre et les architectes de notre région

### → Animation vidéo

Nous avons multiplié les initiatives visant à être faire de notre institution une institution plus proche de vous, chers architectes, en allant à votre rencontre.

Ces rencontres se sont faites et se feront grâce à l'organisation de formations, de tables rondes et de moments de convivialité, et ce sur tout le territoire. En 2022 nous étions à Antibes, Carpentras, Taradeau, Sainte-Tulle, Nice, Antibes, Avignon... mais aussi ici à Marseille.

Nous avons l'année dernière proposé 3 formations gratuites pour les architectes, vous permettant ainsi de répondre plus facilement à une partie vos obligations. Ces formations ont porté :

- sur l'architecture d'urgence, avec la Fondation Architectes de l'Urgence,
- sur la commande publique avec la MIQCP,
- et sur la sensibilisation du jeune public à l'architecture avec la Maison de l'Architecture Isère.

Nous poursuivrons ces propositions en 2023. La prochaine formation gratuite aura lieu ici le 3 février en partenariat avec la MIQCP, elle portera sur la réponse au concours de maîtrise d'œuvre.

Vous pouvez encore vous y inscrire vite, car il ne reste que quelques places.

Nous avons également signé la première convention partenariale avec le Barreau de Marseille en décembre dernier avec pour principal objectif de mettre en commun les événements et formations qui concernent nos deux professions. Je remercie bien Maître Fernandez, ancien Bâtonnier, pour cette initiative et Maître Jacquier, le nouveau Bâtonnier, avec qui nous allons mettre en œuvre cette convention en 2023.

Cette année, nous avons conduit plusieurs actions pour répondre à vos problématiques du quotidien, notamment en produisant une carte interactive pour nous permettre de retrouver toutes les modalités de mise en place de la dématérialisation par les services instructeurs de la région.

Nous avons aussi mené auprès de vous architectes une enquête sur les difficultés rencontrées dans l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme dans toute la région. 388 architectes ont répondu à cette enquête. Je vous remercie. Vos retours sont importants car ils sont la base de notre travail avec les services.

Parce que les défis de notre profession ne concernent pas que les demandes d'autorisation d'urbanisme, et que nous nous engageons de plus en plus pour une construction plus durable, nous avons aussi souhaité favoriser l'utilisation du bois dans la construction. C'est une conviction personnelle qui m'anime. En effet, vous n'ignorez pas mes origines des Hautes Alpes, au cœur de la nature. J'ai à cœur de faire valoir les ressources naturelles à disposition localement. En tant qu'architecte, je travaille moi-même avec le bois qui offre une véritable liberté d'utilisation. C'est de cette conviction qu'est née la volonté d'un partenariat avec Fibois Sud et nous avons mis en place un programme complet. Ce programme est composé de réunions d'informations, de partages d'expériences mais aussi d'une formation longue qui débutera en février 2023 et d'un voyage d'études prévu au printemps 2023 à l'occasion du Forum International Bois Construction. Deux réunions d'information ont déjà eu lieu dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes en 2022, nous ferons le tour des autres départements en 2023. Ce partenariat est ambitieux et passionnant. Il nourrira, sans aucun doute, l'architecture de demain.

La proximité avec nos confrères doit se créer dès la sortie de l'école et c'est pour cela qu'en 2022, nous avons décidé de mettre en place les rendez-vous individuels préalables à l'inscription à l'Ordre. Je remercie mes conseillers qui se prêtent à cet exercice, chaque mois. Cette rencontre est essentielle. Ainsi, avant même d'être inscrit à l'Ordre, chaque futur

architecte d'un confrère élu des explications sur le rôle de notre institution et sur ce qu'implique l'exercice d'une profession réglementée. C'est un premier lien essentiel qui se tisse avec l'institution.

Comme nous nous intéressons aux futurs architectes, vous me voyez venir, je me dois d'évoquer l'importance de nos travaux avec l'Ecole d'Architecture de Marseille et particulièrement avec sa directrice, Hélène Corset-Maillard, qui nous fait l'amitié d'être présente ce soir. Je souhaite que 2023 soit l'année de la concrétisation des projets qui nous lient et pour lesquels nous travaillons en ce moment même à finaliser des conventions et accords.

Je souhaite également que votre déménagement en 2023 au sein de l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires nous rapproche encore.

Il sera un nouveau lieu emblématique de notre discipline, réunissant à Marseille **l'Ecole d'Architecture**, l'Institut d'urbanisme et l'Ecole du paysage. Je suis certaine que cette croisée des disciplines créera avec succès l'émulation attendue, et je souhaite que notre institution puisse y participer.

J'en ai bientôt fini.

Le mot de la fin sera pour mon équipe dont je suis fière.

Je suis fière du travail que nous avons accompli ensemble depuis 2021

Je suis honorée de la confiance que vous me témoignez.

Conseillers et permanents, j'ai eu beaucoup de plaisir à vous retrouver tout au long de l'année, votre implication, vos idées et votre bonne humeur m'ont portée et je vous souhaite que 2023 se poursuive dans cette dynamique.

Merci à vous toutes et tous pour votre présence ce soir, je vous invite à me rejoindre pour mettre un visage sur notre institution.

Et avant à partager notre cocktail, je souhaitais pour 2023 donner de l'espoir à nos architectes.

Nous vivons un temps historique qui est l'occasion unique de fonctionner tous ensemble et faire naître de cette intelligence collective des résultats positifs pour l'avenir.

Je lève mon verre pour nous souhaiter de profiter pleinement de cette soirée.

Ensemble, construisons 2023 pour de nouveaux succès !